

Frais d'inscription

Tarif A : tarif complet

Tarif B : ateliers collectifs

**Tarif C* : grands collectifs
(choeurs, ensembles vocaux, batucada) 82,80€**

*tarif unique n'étant pas basé sur le quotient familial

Pour les non Rezéens : les tarifs sont majorés de 30%.

Modalités

Présentation de la carte de quotient familial 2020/2021.

Facturation en novembre 2020.

Possibilité de régler en trois fois (décembre 2020, janvier et février 2021).

Modes de paiement : chèque à l'ordre du trésor public, espèces ou paiement en ligne.

Bénéficiaire d'une aide financière

La Ville de Rezé propose une aide financière pour que tous les enfants puissent pratiquer une activité sportive ou culturelle.

Conditions :

- avoir au moins 18 ans,
- quotient familial 1 ou 2,
- habiter Rezé depuis au moins trois mois.

Documents à fournir au Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie :

- justificatif de domicile de plus de trois mois,
- livret de famille ou attestation CAF,
- carte de quotient familial, attestation de paiement à l'EMMD,
- relevé d'identité bancaire (RIB).

Quotient familial	Tarif A*		Tarif B*		Location d'instruments
	Jeunes (-26 ans)	Adultes	Jeunes (-26 ans)	Adultes	
1	72,50 €	92,50 €	36,20 €	47,60 €	52,90 €
2	103,50 €	134,60 €	51,80 €	67,30 €	61,30 €
3	136,70 €	178,10 €	68,30 €	89,00 €	71,90 €
4	163,60 €	213,20 €	81,80 €	106,70 €	80,30 €
5	194,60 €	252,60 €	97,30 €	126,30 €	92,00 €
6	233,90 €	304,40 €	117,00 €	152,20 €	104,60 €
7	283,70 €	368,60 €	141,90 €	184,20 €	117,30 €
8	337,50 €	439,00 €	168,70 €	219,50 €	133,10 €
9	370,60 €	482,50 €	185,40 €	241,20 €	150,10 €
10	407,90 €	530,10 €	203,90 €	265,10 €	169,10 €